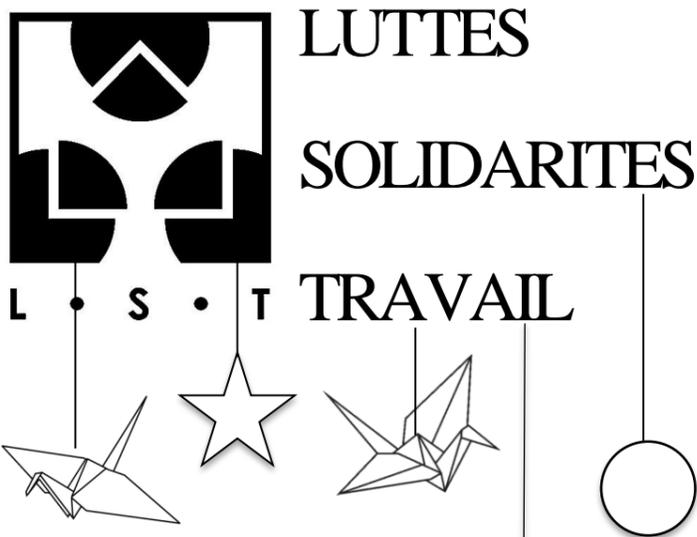




LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT : 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N° 357 **Décembre 2018.**



Assemblée des militants, 1^{er} décembre 2018

SOMMAIRE

- P.2 **ANDENNE-**
SI TU N'AS PAS LES PERSONNES DE
/3 CONFIANCE, TU VAS TE FAIRE
ENTERREER
Un jeune nous partage son témoignage...
- P.3 **IDEES DE CADEAUX POUR LES**
FETES...
- P.4 **CINEY-MARCHE-JEMELLE-**
NOS ESPOIRS ET NOS PROJETS
Echo des réflexions menées en caves
- P.5 **HAINAUT-**
SUBIR ET SURVIVRE
Témoignage
- P.6 **NAMUR-**
NOS DROITS- LA COLOCATION
= COHABITATION ?
Depuis ce 1^{er} septembre 2018, la Région wallonne a désormais sa propre loi relative aux baux de loyer
- P.7 **NAMUR- HORS CADRE**
1000 GRUES
- P.8 **FEDERATION-**
ÇA SE PASSE

EDITORIAL

NOS LUTTES ET NOS SOLIDARITES : PARTOUT ET TOUT LE TEMPS

Dans le dernier exemplaire de notre journal « La main dans la main », nous relations les actions de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre. Sans doute « le » temps fort de l'année pour nos interpellations...

Mais y a-t-il un « temps faible » pour nos luttes ?

Au long de l'année, à chaque publication de notre journal, plusieurs d'entre nous témoignent des difficultés rencontrées, avec le CPAS, pour rester en famille, à l'école,... difficultés liées à nos situations de pauvreté.

Au long de l'année, à chaque publication de notre journal, nous faisons aussi part de nos rassemblements, notre réflexion collective et nos interpellations pour faire changer les choses.

Si la misère n'a pas de répit, nos luttes et nos solidarités sont vivantes, et se doivent de le rester, partout et tout le temps.

A l'aube d'une nouvelle année, c'est bon de se le rappeler.

Bonne année 2019 à nous toutes et tous.

Jacques Fourneau

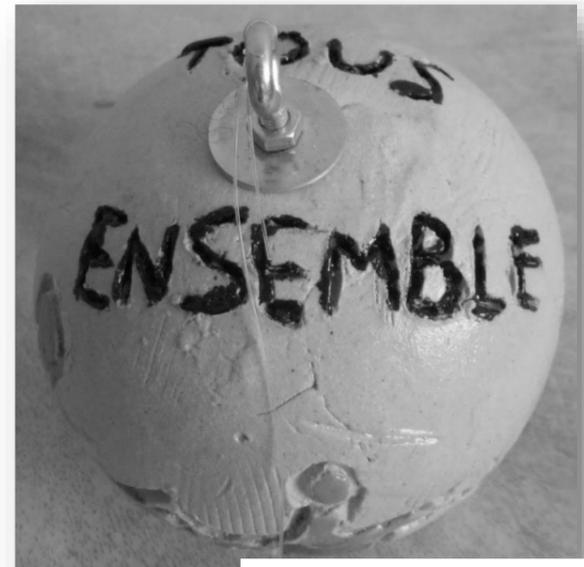


Que celui ou celle qui sait lire, lise et **PARTAGE** ce **JOURNAL** avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à **LIRE**

ANDENNE


**« SI TU N'AS PAS LES
PERSONNES DE CONFIANCE,
TU VAS TE FAIRE ENTERRER »**

*POUR LA DERNIERE ASSEMBLEE DES MILITANTS ET LE 17 OCTOBRE,
J'AI REALISE UN TEMOIGNAGE QUE JE SOUHAITE PARTAGER*



Réalisation Atelier Terre 2017

MON PARCOURS AU CPAS...

Si j'ai dû aller au CPAS, ce n'est pas du tout par plaisir ni pour passer mon temps. C'est parce que j'avais besoin d'aide. Ce n'est pas facile de demander de l'aide. Le ressenti que j'avais c'est qu'on me prenait pour un con, pour une merde au CPAS. C'est ce qui est le plus dur. Si tu ne te sens pas écouté, cela ne sert à rien d'y aller.

Tu y vas une fois et tu n'y vas plus alors parce que cela ne va que t'énerver. Et à un moment donné l'énerverement fait que tu explodes parce que pendant un certain temps, tu t'écrases et puis cela ne passe plus. Comme s'ils n'en avaient rien à foutre de nous.

Tu ne sais jamais ce qu'ils vont te répondre. Quand j'y allais tout seul, je perdais mon temps. Si j'y vais avec quelqu'un qui connaît une partie des lois, on va déjà moins te faire « chier ». Moi, les lois, je ne les connaissais pas. Et je ne connais pas encore tout.

C'est parce que je ne suis pas resté seul et que j'étais en plein dedans que j'ai appris à connaître. Il doit y avoir un fameux problème quelque part à ce niveau-là. Combien de fois, j'ai pas voulu retourner le bureau.

Avec le CPAS, j'ai fait une formation en réparation de vélo. Je m'y plaisais bien. J'ai réussi à faire ma formation complète jusqu'au bout. J'ai appris des choses. J'étais content d'avoir au moins un diplôme car je n'en ai pas. Mais le problème, c'est que le certificat était valable juste pour le CPAS. Quand je me suis présenté dans un magasin de vélo, on m'a dit que mon certificat ne valait rien.

Je me suis pris la tête pendant un an et demi ; je me suis levé tous les matins pour aller dans une formation à 1 euro de l'heure et pour me rendre compte que j'ai fait tout cela pour rien car mon certificat ne vaut rien. Mais quand tu entends que cela ne vaut rien ! C'est ça le plus dur.

Le CPAS m'a proposé des choses qui ne correspondaient pas à ce que je vivais. Ils ne comprennent pas ce que tu vis. Alors on tombe dans leur piège et si on n'a pas des personnes de confiance, et si tu es tout seul, ils cherchent à ce qu'on retourne le bureau et là, on ne sait plus rien faire.

Après, c'est toi qui as les emmerdes et tu ne sais pas te défendre contre eux, car tu croirais qu'ils sont intouchables. Si t'es seul dans ce système-là, après un an max, t'es derrière les barreaux. Tu auras tout perdu mais eux n'auront rien gagné non plus au final.

Même si cela m'a coûté 4 ans de tribunal pour sortir de leur piège et que t'as envie de baisser les bras plein de fois, ce qui a fait la différence, c'est que je n'étais pas seul. Des personnes de confiance, ma famille mais aussi le fait de se rassembler à LST, a permis que je ne baisse pas les bras.

DEMANDER DE L'AIDE...

Par rapport à toute l'histoire avec le CPAS, cela n'a pas d'abord été tellement LST, c'est d'abord des personnes. Mais des personnes qui font partie de ma famille et de LST. Si une de ces personnes n'avait pas eu la gueule pour me tenir tête et me dire que je déconnais à certains moments mais

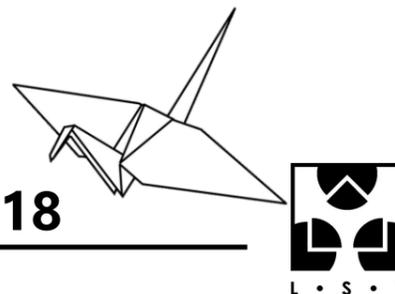
surtout pour me dire « Ne baisse pas les bras ».

Si papa ne m'avait pas dit « Arrête tes conneries » et ne m'avait pas soutenu, si Tiffany, ma femme, n'était pas là tous les jours pour me dire « Tu sais de quoi tu es capable... », si... En fait, seul je n'y serais pas arrivé. Cela donne de la force et cela change tout.

Mais au début, cela n'a vraiment pas été évident pour moi de demander de l'aide à ces personnes de confiance. De dire que tu n'y arrives pas seul. Parce que c'est comme si tu reconnaissais tout haut que tu ne savais rien faire. Mais en fait ce n'est pas du tout cela. C'est juste que tu ne sais plus comment faire.

Quand t'es tout seul dans un tel engrenage, que t'es englué, c'est pas possible d'y arriver. J'en pouvais plus avec le CPAS. Un jour, j'ai réfléchi plus loin que le bout de mon nez et je me suis dit : « Y aller tout seul, et risquer que je casse tout, j'aurai tout perdu et eux rien gagné ».

Ce qui a fait la différence aussi quand je n'étais plus tout seul dans les démarches avec le CPAS, c'est que la personne de LST qui m'accompagnait n'a jamais voulu faire à ma place. Même si j'aurais bien voulu sur le coup. Mais en fait, si tu fais à ma place, tu ne vas pas m'aider. Et donc, si cela revient par la suite, et que la personne n'est pas disponible à ce moment-là par exemple, tu repars à zéro. Et donc, si on avait fait à ma place, cela n'aurait servi à rien.



Suite de la page 2

Maintenant, si je repars dans ce combat-là ou dans un autre, je sais mieux comment m'en sortir. Vu les armes que j'ai, je sais que je dois me méfier de tels ou tels trucs. J'ai des armes pour éviter de tomber à nouveau dans leur piège.

ECLATER LA BULLE...

J'ai eu mon parcours, qui a été compliqué, vraiment dur. J'ai eu un coup de chance de me sortir de ce trou. J'ai un ami à moi qui est tombé dans ce piège-là aussi. J'ai su lui donner les outils pour s'en sortir. J'en ai peut-être bavé, mais je vais lui proposer mon aide à mon tour. Lui donner des conseils, lui dire que moi aussi je suis passé par là, qu'il ne faut pas rester seul.

J'ai eu mes outils pour m'en sortir, et je peux les lui prêter et lui partager pour qu'il ne soit pas seul à son tour. C'est cela qui m'a fait avancer. J'ai pris cela comme une force. C'est cela qui m'a donné le déclic par rapport au groupe des jeunes et puis à la pièce de théâtre.

Au début que je venais à LST, je ne parlais pas, je ne disais rien. Je n'étais même pas assis à la table mais debout tout seul dans mon coin.

Mais j'ai beaucoup écouté. Et je me suis senti écouté aussi. Des personnes m'ont donné leur confiance.

Avec le groupe des jeunes, quand on a fait la pièce de théâtre, une autre personne de confiance, Bruno, a essayé l'air de rien d'aller de plus en plus loin sur ce qu'on avait à dire de nos histoires, il a su percer l'abcès. Il nous a donné sa confiance.

Avec des petites paroles et beaucoup de temps, la bulle a éclaté. Cela fait un soulagement. Tu n'es plus que dans le présent. Tant qu'elle est là, t'as tes 20 dernières années dans la tête. Tu as seulement toutes les conneries et la galère.

Mais une fois que la bulle a éclaté : je vais ne plus faire demi-tour sur mes conneries et si je dois retourner en arrière dans mon histoire, c'est pour en retenir les conseils qui m'ont permis d'avancer.

Ce qui a fait le changement et qui m'a ouvert l'esprit, c'est de m'avoir permis de savoir mettre des mots sur ce que j'avais à dire sans en venir aux mains.

ANDENNE

Mais des fois, on ne te laisse pas le choix de la violence. J'essaye de mettre des mots sur ce que je dois dire.

Avant, je réfléchissais mais je ne mettais pas des mots sur ce que je réfléchissais. La violence, c'est en dernier secours. J'essaye de ne plus ouvrir cette barrière. Si je retombe dedans, je pense que tout le parcours que j'ai fait, je l'aurai perdu. J'aurai perdu 20 ans de combat. Cela ne sert à rien. C'est cela qui m'a fait avancer et enlève un poids, te libère.

Même si je n'ai toujours pas d'emploi CDI, même si on n'a pas notre propre toit, même si on n'a qu'un revenu minimum, j'ai fait un chemin immense. Même si plus d'une fois, j'ai voulu baisser les bras.

Et je termine par remercier les personnes qui ont été là pour que je ne baisse pas les bras. Sans elles, je n'aurais pas su témoigner comme je le fais aujourd'hui.

Xavier Verbeke

IDEES DE CADEAUX POUR LES FETES...



Offrir un abonnement au journal La Main dans La Main. Soit en complétant le bulletin de virement ci-joint, soit en contactant LST Fédération : 081.22.15.12



Le Front commun des SDF vient d'éditer une livre sur l'incroyable lutte des sdf pour récupérer leurs droits de citoyens entre 1993 et 2018. Pour le commander : Jean Peeters frontcommunsdf@hotmail.com 0479/68 60 20 et à LST Namur 081/22.15.12.

<https://www.publier-un-livre.com/fr/le-livre-en-papier/901-front-commun-sdf-son-histoire>



« **Pauvrophobie** » La peur et le rejet des personnes précarisées sont bien ancrés dans les têtes. L'ASBL « Le Forum – Bruxelles contre les inégalités » veut bannir des préjugés qui ont décidément la vie dure (Journal le Soir). Une encyclopédie de vulgarisation scientifique pour casser les clichés.

Plus d'infos et commande du livre : <http://www.le-forum.org/>

Georges de Kerchove

Rue des Droits de l'Homme
La fronde des sans-abri



« **Rue des droits de l'homme, La fronde des sans-abri** » de **Georges de Kerchove** retrace le combat des sans-abri bruxellois pour récupérer leur dignité.

Loin de se laisser abattre, certains d'entre eux vont se regrouper, s'entraider, et même réussir à faire évoluer les choses. Ce livre raconte leurs démêlés avec la justice, leurs avancées, et incite chacun à poursuivre le combat. En dévoilant le quotidien des plus fragiles, la lecture de ces pages heurte et confronte à un choix : se retrancher dans l'indifférence générale, ou participer au changement.

A acheter dans toutes les bonnes librairies



CINEY-MARCHE-JEMELLE

NOS ESPOIRS ET NOS PROJETS

ECHO DES RÉFLEXIONS MENÉES EN CAVES

TRAHISON ET CONFIANCE

Dans le journal du mois de janvier nous avons fait écho des réflexions, que nous avons menées en caves, sur les sentiments de trahison et de confiance qu'on ressent dans de nombreuses situations qui font notre quotidien.

Ces réflexions nous ont amené à parler de nos projets et de nos espoirs. Ainsi que des freins qu'on rencontre pour les réaliser, ou au contraire ce qui nous permet d'avancer. Nous nous sommes rendus compte que nos espoirs d'aujourd'hui sont les mêmes que ceux qui étaient exprimés, il y a 25 ans dans le Rapport général sur la pauvreté.

On trouvait important que nos réflexions collectives soient rendues publiques à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.

Nous avons réalisé une affiche qui reprend l'essentiel de ce que nous avons dit. Nous l'avons exposée dans nos différents stands. Nous avons également pris la parole, le 17 octobre, sur la Place de l'Ange à Namur.

NOS COMBATS

Pendants plusieurs caves, nous avons pris le temps de parler de ce qui pour nous a le plus de valeur : nos espoirs et nos projets.

Nous pouvons les résumer en quelques phrases et pourtant cela représente énormément pour nous. Ce sont les combats qu'on porte au quotidien pour mener une vie digne.

*« Avoir un toit sur la tête.
Un logement qu'on maîtrise »*

« Fonder une famille »

« Avoir un revenu qui nous permette de vivre dignement »

« Aller à l'école pour apprendre »

« Avoir un travail dans lequel on n'est pas exploité »

« Que nos enfants puissent faire des projets et les mener à bien »

« Pouvoir être solidaire avec d'autres sans être sanctionné »

DES OBSTACLES...

A travers nos échanges, nous avons une fois de plus redit que nos droits ne sont pas respectés. De plus, lorsqu'on demande de l'aide, souvent en retour on nous contrôle et on nous sanctionne. On constate que de nombreuses lois se retournent contre nous.

Des tas de freins nous empêchent de réaliser nos projets : on nous met des tas de conditions, on ne nous prend pas au sérieux et on ne nous fait pas confiance, on nous rend responsables de notre situation, on ne se sent pas soutenus...

MALGRE TOUT...

Nous avons également réfléchi à ce qui nous permet malgré tout de garder la tête hors de l'eau et de continuer à résister. Nous avons parlé de l'importance de la solidarité, de l'aide et de la confiance qu'on reçoit de notre entourage, de notre courage, notre persévérance qui nous aident à rester debout.

Solidarité, confiance, courage, quelques « simples » mots... mais qui veulent dire beaucoup.

Les participant(e)s aux caves



17 octobre 2018, notre prise de parole sur la Place de l'Ange à Namur

HAINAUT

SUBIR ET SURVIVRE

UNE MILITANTE DE LA REGION DE CHARLEROI EST EN CONTACT AVEC PLUSIEURS PERSONNES QUI FONT LA MANCHE, QUI VIVENT DES SITUATIONS DE PAUVRETE. CELA NOUS A PERMIS DE POUVOIR CONSTRUIRE UN TEMOIGNAGE AVEC L'UNE D'ENTRE ELLES

LA GALÈRE DE LA RUE...

Je suis à la rue depuis deux ans. Suite à cela, j'ai dû faire placer mes enfants chez mes parents en attendant mes droits au CPAS. Je suis passée au tribunal pour mes enfants... On m'a accusée d'être une mauvaise mère car je suis dans la rue. Pour l'instant, on me permet de les voir une fois par mois.

Quant au CPAS... c'est la galère. Avec mon homme, avec lequel je ne suis plus maintenant, on a fait une demande de RIS de rue. Rebelote d'un CPAS à un autre. On nous dit « Ce n'est pas notre responsabilité ! » ...Ils ne font rien pour les SDF. Je suis aussi à la recherche d'un logement, mais cela n'est pas facile. J'ai déjà eu plusieurs arrestations administratives où l'on m'a mise au cachot pendant 12 heures pour avoir fait la manche pendant les jours interdits.

C'est quand je mets le gobelet devant moi, qu'ils peuvent m'arrêter. S'il n'y a pas de gobelet on ne peut pas m'arrêter. J'essaie de le cacher mais on le voit. Un jour, j'avais 10€, ils me les ont confisqués. On est moins que rien. La police m'a dit « t'es qu'une SDF ! ».



17 octobre 2018 au Parlement de Wallonie à Namur

En attendant, je vis dans une tente toute seule sur un terrain. Mais j'ai peur de subir des violences et des agressions. Pour survivre je dois faire la manche. Je n'ai pas le choix. Une fois à la prison, il faut se mettre à nu. Je n'aime pas ça ! Puis, ils ne te donnent qu'une chemise pour t'habiller...Si t'as soif, t'as beau demander et t'attends 1h, 2h, 3h mais ça n'arrive pas. Tu n'as pas à boire ni à manger. Ils ne se rendent pas compte que la manche est notre seul moyen de survivre. C'est la chasse aux pauvres, il faut subir et se taire !

Ma survie dépend d'eux, pas de moi

INEXISTANTE ET TRANSPARENTE

Un autre jour, on me dit « Dégage ! » comme à un chien devant le magasin où je fais la manche. Des fois je peux et des fois je ne peux pas rester, cela dépend du personnel du magasin. Les personnes ne se rendent pas compte de tout ce qu'on vit tous les jours. Les gens te nient, certains enfants disent bonjour et les parents les tirent. Les ados disent peu bonjour. On est dévisagé par les gens. Je ressens de la tristesse, de la peine, de la honte.

Quand je fais la manche, je reçois à manger mais je ne sais pas cuisiner à la tente. Je ne sais pas me chauffer non plus, heureusement que j'ai des couvertures. J'ai peur de faire du feu...S'il y a un incident ? Puis je me ferais plus vite repérer.



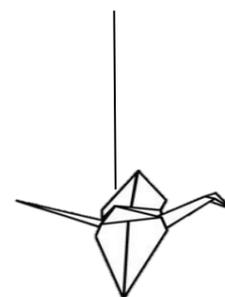
« Quels droits ? » Réalisation de l'Atelier le fil 2018

DE L'ÉCOUTE ET DU SOUTIEN

Il y a Alain. C'est un bon ami. Il vient me voir à la tente pour voir si je ne me fais pas agresser et il m'amène à manger. Il m'apporte un thermos complet de café le matin. Il vient me chercher le matin et me ramène le soir à la tente pour ne pas que je marche de trop. Pour tout ce qui est des démarches administratives, il est là pour moi. C'est un homme très à l'écoute. Il m'aide beaucoup. Le fait qu'il soit là, ça me motive. Si je suis encore en vie aujourd'hui, c'est grâce à Alain. Je remercie aussi toutes les personnes qui m'aident, me donnent au Aldi pour moi survivre. Ma survie dépend d'eux pas de moi.

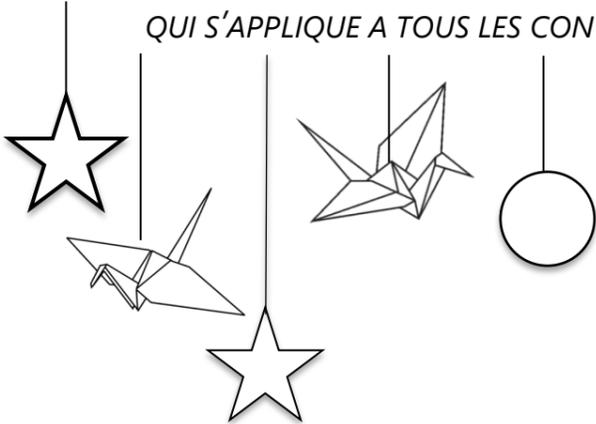
Par la suite, j'aimerais trouver un logement, récupérer mes enfants et avoir droit au CPAS. Travailler aussi, dans la restauration. Faire ma petite vie.

La dame avec le petit chien au Aldi de Marcinelle



COLOCATION = COHABITATION ?

DEPUIS CE 1ER SEPTEMBRE 2018, LA REGION WALLONNE A DESORMAIS SA PROPRE LOI RELATIVE AUX BAUX A LOYER, QUI S'APPLIQUE A TOUS LES CONTRATS DE BAIL PRIVE ET TOUS LES LOCATAIRES EN REGION WALLONNE



Le bail de colocation permet à plusieurs personnes de louer ensemble un seul logement avec paiement d'un seul loyer total au propriétaire, où chacun a au moins sa chambre à usage exclusif, et partage avec les autres les pièces communes (salle de bains, cuisine, salle à manger).

Un pacte de colocation doit être signé entre tous les colocataires, précisant comment les locataires se répartissent le paiement du loyer global et les charges locatives, tant les charges privées à chacun d'eux (un abonnement TV ou Internet) que les charges communes (le nettoyage, l'ascenseur, l'électricité des pièces communes, etc.).

Co-louer un logement avec d'autres et signer un pacte de colocation, cela implique-t-il nécessairement cohabitation au sens des réglementations sur le CPAS, la mutuelle ou le chômage ?

Par forcément : en fait les règles sur le bail de colocation et les règles sur la cohabitation sont autonomes et indépendantes.

Le bail et le pacte de colocation ont pour objectif d'organiser les droits et obligations respectifs de chaque colocataire, tant vis-à-vis des autres que par rapport au bailleur : comment constituer la garantie locative ? Comment répartir le loyer ? Qui est responsable du paiement du loyer au propriétaire ? Comment se partager les charges locatives ? Que faire en cas de conflit ?



Par contre, le taux isolé ou cohabitant des allocations sociales dépend de l'application des critères propres à ces législations : chaque habitant constitue-t-il un « ménage économique » distinct des autres, ou au contraire y a-t-il partage entre colocataires des dépenses et d'une véritable vie en commun ?

On peut très bien être en colocation et avoir signé un pacte de colocation tout en « fonctionnant » au quotidien de manière autonome et indépendante des autres habitants. Dans ce cas on est isolé.

Si, par contre, les colocataires partagent ensemble la vie quotidienne, les repas, la gestion du budget, les courses, les dépenses comme une cellule économique unique, il y aura cohabitation.

On verra cependant comment les CPAS ou l'ONEm vont tenir compte de l'existence d'un bail de colocation.

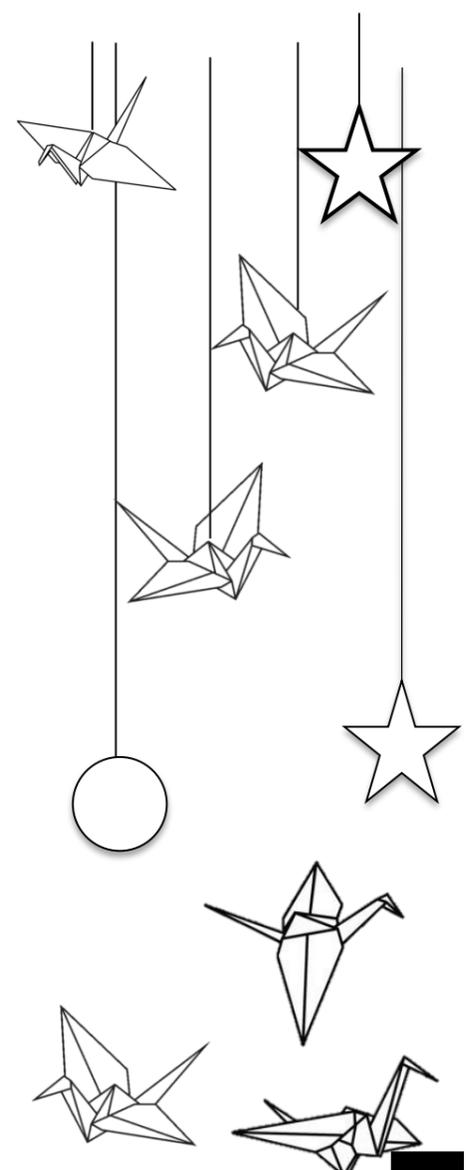
Vont-ils exiger de prendre connaissance du pacte de colocation pour se faire une idée précise du mode d'organisation interne ? Cela posera des questions quant au respect de la vie privée...

Vont-ils conclure automatiquement à l'existence d'une cohabitation en cas de bail de colocation si aucun pacte du colocataire n'a été signé ?

Le risque, en effet, est que ce pacte de colocation imposé par le nouveau décret wallon du 15 mars 2018 ne devienne une sorte de « label » des colocations permettant aux colocataires de conserver le taux isolé.

Prudence, prudence...

Philippe Versailles



HORS CADRE

1000 GRUES

LA LEGENDE DES MILLE GRUES EST UNE LEGENDE ORIGINALE DU JAPON, OU L'ORIGAMI EST TRES PRATIQUE. CETTE LEGENDE RACONTE QUE SI L'ON PLIE MILLE GRUES EN PAPIER DANS L'ANNEE, RETENUES ENSEMBLE PAR UN LIEN, ON PEUT VOIR SON VŒU DE SANTE, DE LONGEVITE, D'AMOUR OU DE BONHEUR EXAUCÉ.



Cette légende a inspiré l'histoire de Sadako Sasaki, survivante des bombardements atomiques. Cette fillette japonaise atteinte de leucémie à la suite de l'explosion de la bombe atomique d'Hiroshima avait entrepris de réaliser, sous l'impulsion de sa meilleure amie, mille grues en origami afin de réaliser son vœu de guérison. Malheureusement, elle est morte avant d'avoir pu achever sa tâche en ayant réalisé seulement 644 grues. Les élèves de sa classe ont terminé ce qu'elle avait commencé et son histoire a fait de la grue en papier un symbole de la paix.



Elle est pour nous aussi un symbole de

SOLIDARITE. Ce que l'un ne peut réussir seul, le faire ensemble **REND DES CHOSES POSSIBLES**. Ici, ce sont les milles grues de l'espoir. Tantôt, ce sera un coup de main, une démarche, une écoute, ou dénoncer une injustice. Ensemble, **NOUS POUVONS FAIRE AVANCER LE MONDE**.



De Namur, de Dinant, des services de la Province,... pas mal de personnes ont contribué à la réalisation de ce projet. L'atelier le fil et les enfants de la bibliothèque de rue se sont donnés rendez-vous au salon Récupère pour y construire ensemble des grues et pour apprendre cette légende et cette technique aux autres visiteurs.

Merci à tous les amis qui ont réalisés une deux, dix grues. Nous avons atteint les 1000 grues, reliées les unes aux autres.

IL NOUS RESTE A FAIRE UN VŒU...



CA SE PASSE

Décembre	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
	03	04	05	06	07	08	01
10	11	12	13	14	15	09	16
17	18	19	20	21	22	17	24
24	25	26	27	28	29	23	30
31	Réunion Inter-journal						

Une délégation se rend au conseil communal de Namur (L. 03, M. 04, M. 05, J. 06, V. 07, S. 08, D. 09)
Atelier famille (J. 06, V. 07, S. 08, D. 09)
Atelier le Fil (S. 01, D. 02)
Agora (S. 01, D. 02)
Concertation « Durabilité et pauvreté » au Service de lutte contre la pauvreté (S. 01, D. 02)
Une délégation se rend au conseil communal de Namur (M. 11, J. 18, V. 14, S. 22, D. 23, M. 25, J. 26, V. 27, S. 28, D. 29)

ET SURTOUT...

LES CAVES : A Namur, les mardis 4 et 18 décembre. A Andenne, le mardi 11 décembre. A Rochefort, le lundi 17 décembre. A Fontaine, le vendredi 14 décembre.

L'ATELIER : à Andenne les mardis et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL** se retrouve les samedis. **L'ATELIER REFLETS** les lundis après-midi.

LES PERMANENCES : vous accueillent le lundi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi à Jemelle. **!\ Pas** de permanence à Namur le 27 décembre et le 3 janvier, à Andenne le 24 décembre et à Jemelle, le 25 décembre.

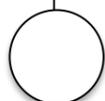
LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GENERAL SUR LA PAUVRETE se voit tous les mercredis.

Nous sommes également tous les mercredis aux balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHEQUE DE RUE** avec les enfants.

NOUVEAU DÉCRET EN MATIÈRE D'AIDE À LA JEUNESSE

En janvier 2019, la nouvelle législation en matière d'Aide à la Jeunesse en Fédération Wallonie Bruxelles sera d'application.

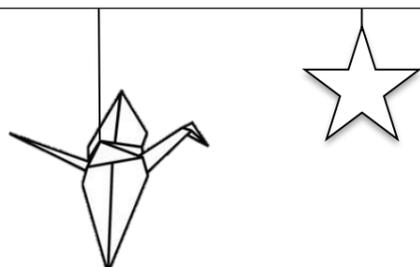
Ce nouveau décret portant le Code de la prévention, de l'Aide à la Jeunesse et de la Protection de la Jeunesse, est le fruit d'un long travail. Les Mouvements ATD Quart Monde et LST, ainsi que le groupe Agora, ont activement participé à une partie de son élaboration, en rendant des avis à la demande du Ministre de l'Aide à la Jeunesse.



« ENSEMBLE SOUS LE MÊME TOIT »

Le Mouvement LST a été invité à intervenir le jeudi 22 novembre dernier à l'occasion du lancement de la campagne de la Ligue des familles sur la question du statut cohabitant. Plusieurs militantes ont également participé à cette journée de réflexion avec d'autres organisations.

Plus d'information sur notre intervention et la campagne de la ligue des familles : www.mouvement-lst.org www.souslememetoit.be



« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

ONT PARTICIPE A CE NUMERO
 D'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises. De Ciney-Marche-Jemelle : Chantal. Du Hainaut : les militant(e)s de la région. De Namur : Andrée, Cécile, Isabelle, Patricia, Philippe, Jacques, l'équipe de rédaction et d'envoi et le groupe suivi RGP.

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :
 L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22
 Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne
 andenne@mouvement-lst.org
 Cpte: **IBAN: BE96 3500 2327 8305**

A CINEY-MARCHE:
 L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0486/333617
 Route de France, 5 - 5377 Baillonville
 ciney-marche@mouvement-lst.org
 Cpte : **IBAN : BE71 7925 8843 2869**

PROVINCE DU HAINAUT :
 Fabien Lardinois
 Rue de l'Esclopperie, 1 - 7040 Quévy-le-Grand

Tél: 065/88.59.50 – 0486/334359
 hainaut@mouvement-lst.org
 Cpte : **IBAN: BE67 0013 3858 9387**

A NAMUR :
 L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12
 Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
 namur@mouvement-lst.org
 Cpte: **IBAN: BE12 0011 2378 3392**

A TUBIZE :
 Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65
 Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal
 tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.mouvement-lst.org
federation@mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
 Cpte : **IBAN BE67 0013 3858 9387**
 De la Fédération Luttes Solidarités Travail
 Rue Pépin, 27– 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte **IBAN BE 23 2500 08303891**. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732-501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

Bonnes fêtes et bonne année 2019